

Actualité des décisions du Conseil constitutionnel : semaine du 23 au 29 décembre 2017

Actualité des décisions du Conseil constitutionnel : semaine du 23 au 29 décembre 2017

01/01/2018

Actualité des décisions du Conseil constitutionnel : semaine du 23 au 29 décembre 2017

La Rédaction législation de LexisNexis vous propose une synthèse relative aux saisines et aux décisions du Conseil constitutionnel.

Saisines :

- **Affaire n° 2017-692 QPC** : Code général des impôts, paragraphe IV de l'article 1736 dans sa rédaction issue du paragraphe IV de l'article 52 de la loi de finances rectificative pour 2008 et Code monétaire et financier, article L. 152-5 dans sa rédaction antérieure à la loi de finances rectificative pour 2016.
- **Affaire n° 2017-693 QPC** : Code de procédure pénale, art. 11 et 56.

Décision rendue et non publiée :

- **Cons. const., 28 décembre 2017, n° 2017-758 DC [LF 2018] :**

« Article 1er. - Sont contraires à la Constitution les dispositions suivantes de la loi de finances pour 2018 :

- le second alinéa du A du paragraphe IX de l'article 31 ;
- l'article 32 ;
- l'article 85 ;
- l'article 127 ;
- l'article 145 ;
- l'article 150 ;
- l'article 152 ;
- l'article 153.

Article 2. - Sont conformes à la Constitution les dispositions suivantes de la même loi :

- les 6° à 8° du paragraphe I de l'article 5 ;
- les deuxième et huitième alinéas du a du 28° du paragraphe I de l'article 28 ;
- les sixième à quatorzième, dix-septième à vingt-et-unième, vingt-cinquième, vingt-septième, trente-quatrième, trente-sixième, quarante-troisième à quarante-cinquième, cinquante-quatrième, soixante-et-onzième, soixante-douzième, soixante-quatorzième, soixante-dix-septième, soixante-dix-huitième, cent-quatrième, cent-cinquième et cent-trente-cinquième alinéas du paragraphe I de l'article 31 ;
- le 1° et le b du 3° de l'article 33 ;
- l'article 34 ;
- l'article 36 ;
- le b du 1° du paragraphe I et le paragraphe IX de l'article 41 ;
- la seconde phrase du deuxième alinéa du 1°, le 2°, le 4° et le 5° du paragraphe I et le A, le D et la seconde phrase du E du paragraphe III de l'article 126 ;
- l'article 142. »

Décision rendue et publiée :

-
- **Cons. const., 28 décembre 2017, n° 2017-759 DC [LFR 2017] publiée au *Journal officiel* du 29 décembre 2017 :**

« Article 1er. - Les articles 24 et 29 de la loi de finances rectificative pour 2017 sont contraires à la Constitution.

Article 2. - Le troisième alinéa du c du 3° du paragraphe III de l'article 11 de la même loi est conforme à la Constitution. »

La Rédaction législation

© LexisNexis SA